



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 13 décembre 2013

Présents :

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Dominique Grosjean, Isabelle Willems, Olivier Hespel, Philippe Debruxelles

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Mohcine Zian

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP).

Membre représentant les assistants

Manon Ledune

Membres représentants des étudiants

Nora Boulanger Hirsch, Jenna Hasse, Jeanne Cousseau

Excusés : Daniel Léon, Marcel Van Valle.

Ouverture de la séance vers 12h40

Ordre du jour :

- ⤴ Approbation du PV du 29/11/2013.
- ⤴ Désignations
- ⤴ Point sur l'avant-projet de décret
- ⤴ Divers.

Approbation du PV du 29 novembre 2013

Le projet de PV est approuvé par 8 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Bibliothèque

La désignation de la bibliothécaire est effective depuis ce jour. Elle entrera donc en fonction dès la semaine prochaine (16 décembre). Nous lui laisserons donc un peu de temps pour s'installer et il est raisonnable de croire que la bibliothèque redémarrera effectivement pour la rentrée de janvier 2014.

Désignations :

- Sandrine Deegen : 15 heures conférencier -type court- en « Montage et pratique scripte (montage image) » pour le montage des reportages muets.
- Tim Mendler : 22 heures conférencier - type court - en « Études des techniques audiovisuelles » en remplacement Kommer Kleijn sous certificat pour le cours de encyclopédie des techniques cinématographiques.
- Jorge Leon : 30 heures conférencier – type court – en « Prise de vue et

traitement de l'image (Prise de vues)» pour le suivi image d'un groupe PVD (remplacement de Sébastien Koeppel)

- Hichame Alaouié : 30 heures conférencier – type long – en « Prise de vue et traitement de l'image (Prise de vues)» pour le suivi image d'un groupe PVD (remplacement de Sébastien Koeppel)

Il est convenu à l'unanimité de voter les attributions à main levée et en bloc.

Les attributions sont approuvées par **10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

État d'avancement du décret :

Le Directeur et Michel Boermans ont rencontré des représentants de l'IAD afin de discuter de la partie commune des grilles ainsi que des référentiels de compétences. Tous se sont accordés sur une méthodologie de travail qui prévoit une prochaine réunion en janvier.

De nouveaux éléments se précisent :

- Les grilles actuelles seraient le point de départ ; chaque école gardera l'initiative d'en élaborer le contenu, bientôt exprimé en crédits.
- Chaque unité d'enseignement sera sanctionnée par une seule évaluation, même si cette unité est constituée de plusieurs cours. Les savoirs et acquis seront donc jaugés transversalement ;
- À charge pour l'école de définir pour chaque unité son contenu, ses co et prérequis. Ces éléments sont spécifiques à une école et reflètent quelque part le projet de celle-ci ; leur définition représente un travail conséquent qui devra être élaboré avec le plus grand soin.
- En fin d'année, le parcours d'un étudiant sera sanctionné par la délibération qui validera globalement chaque unité. À charge pour l'étudiant de représenter dans l'année académique suivante les unités non acquises.

Mobilisation contre le changement de réglementation inhérente au statut d'artiste

Un étudiant, membre du collectif « noculture », a sollicité un avis l'école concernant ce sujet. Les documents qu'il a fait parvenir au CGP sont peu nourris.

À ce stade, même si l'école peut comprendre les inquiétudes, il est aujourd'hui impossible d'établir une position pertinente. Le CGP propose donc la motion suivante :

Le CGP de l'Insas, saisi des conséquences éventuelles qui découleraient de l'application des textes d'arrêtés et de modifications législatives en projet au Parlement et aux ministères de l'emploi et des affaires sociales, en l'état des informations en sa possession actuellement :- charge le Directeur et les membres de continuer à rassembler des informations susceptibles de fonder une prise de position sur le fond de ces projets

- partage les préoccupations d'assurer à ses diplômés, comme à ceux des autres ESA et du reste de l'enseignement, un avenir décent et une protection sociale efficace

- soutient toute démarche visant à développer les moyens à disposition des artistes et des institutions culturelles, lesquels œuvrent au développement et à la cohésion de l'ensemble de la société qui les entoure.

Cette motion est votée à 7 voix pour et 1 abstention.

Le directeur en fera part à l'étudiant ayant interpellé le CGP.

La réunion est close vers 14:10 heures.

Laurent Gross

Directeur